

Communiqué de presse

Colmar,,
le 15 février 2010

La CFE-CGC de Ricoh se désole de la politique antisociale de la société à l'occasion des négociations salariales.

A l'issue de la première réunion sur les salaires chez RICOH, la CFE CGC fait l'amer constat de l'attitude de la direction campée dans une politique salariale minimaliste, alors que la charge de travail des collaborateurs ne cesse, quant à elle, de s'alourdir.

Alors que la CFE CGC revendique une enveloppe globale de 4,5%, la direction propose pour les ETAM une augmentation générale de 0,5% au 1^{er} avril et une augmentation individuelle de 1 % au 1^{er} octobre ; pour les Ingénieurs et Cadres, une augmentation individuelle de 1,7% au 1^{er} octobre seulement. Malgré les efforts continus de l'ensemble des salariés, la CFE-CGC constate que ceux-ci ne sont pas reconnus.

Contact Presse :

CFE-CGC Ricoh
Jean-Luc Lamboley
06 80 56 60 85

La CFE-CGC se désole que les augmentations « au mérite » ne soient que subjectives et qu'en glissement annuel, ces propositions représentent une augmentation de 1 % seulement.

La CFE CGC ne peut cautionner une telle politique salariale et constate une fois encore le renforcement de la politique délibérément antisociale de la société.

CFE-CGC Métallurgie
33 avenue de la République
75011 Paris
Tel 01 44 53 32 00
www.metallurgie-cfecgc.com